



Annulation commande de climatisation

Par **escargot70**, le **14/04/2011** à **11:57**

Bonjour,

j ai fait la commande d une clim au mois de novembre 2010 lors de cette commande j ai fais un cheque de 300 euro et remplie un dossier de credit cetelem pour financer le proget que le vendeur devait envoyer ;les travaux devait etre fait en fevrier et les mensualites commencés en mars .

rien a ete fait .j ai telephone en mars il a dit qu il sans occuper et depuis pas de nouvelles bon il a pas encaisse le cheque pour l instant y a pas mort d homme lol mais sur le bon de commande il n y a rien consernant les dates de travaux les delais et il commence a faire chaud je voudrai annuler la vente comment dois-je faire et surtout est ce que je peut le faire ?
merci